



GROUPE : MAS BAJO RIDER TECHNIQUE

Afin que tout le monde passe une bonne journée et gagne du temps, lisez bien ce rider et communiquez nous par avance toute objection, question ou impossibilité relative à nos demandes.

LE GROUPE :

Vous allez accueillir une équipe de 9 personnes

Ruben Rodriguez : Chant
Cristian Zarate : Chant, flûte
Gaël Ventroux : Basse
Stéphane Hugli : Piano
Edison Belmar : Guitare électrique, guitare acoustique
Maxime Bellanger : Batterie
Miké Delevallez : Congas
Jean Marie Goupil : Trompette
Benjamin Lebert : Trombone

Selon vos demandes, si l'ingénieur du son du groupe est présent prévoir les mêmes conditions pour 10 personnes.

HEBERGEMENT :

Rooming list :

- 9 musiciens : 4 twin, 1 single
Hôtel ** minimum, calme et proche du lieu de la représentation avec petit déjeuner inclus.
Pas de formule 1 ou équivalent.

CONTACTS UTILES EN CAS DE PROBLEMES AVEC CE RIDER

Maxime

Tél. 06 30 48 18 17

masbajomaxime@yahoo.fr

1 - **Ce CONTRAT TECHNIQUE fait partie intégrante du contrat.** Il sera retourné avec celui-ci dûment signé. Aucune modification ne pourra être soumise à l'Artiste moins de 15 jours avant la représentation.

2 – SON / LUMIERE / SCENE

Le promoteur s'engage à respecter les conditions techniques détaillées dans la fiche technique jointe (patch + plan de scène). La structure scénique, le système son et le système lumière devront être montés et patchés à l'arrivée du groupe. Les techniciens locaux devront être présents dès l'arrivée du groupe afin que puissent être résolus rapidement les éventuels problèmes rencontrés. La scène devra être conforme aux normes de sécurité en vigueur.

3 – BALANCE

Le groupe devra avoir la possibilité d'une balance d'une durée de **2 heures**, installation comprise. Cette balance devra se faire dans tous les cas, avant l'entrée du public.

Merci de ne pas prévoir l'heure de balance trop tôt.

4 - REPAS / LOGES / CATERING :

Une loge propre et confortable sera mise à disposition de l'artiste à son arrivée. Cette loge doit fermer à clé et la clé sera remise au responsable du groupe. La loge doit contenir : des sanitaires propres (toilettes, douches, lavabos), des serviettes de toilette propres, des chaises, un portant avec cintres, une table, un miroir, une table libre de tout objet, une poubelle.

Il est impératif que cette loge soit à l'entière et unique disposition du personnel du PRODUCTEUR que concerne ce contrat.

CATERING PRET A L'ARRIVEE DU GROUPE

Nos demandes sont simples et peu coûteuses. Nous vous remercions de bien vouloir privilégier qualité et présentation. A l'arrivée de l'artiste, prévoir en quantité raisonnable :

- Fruits de saison et Fruits secs
- Brioche, tablettes de chocolat.

Merci de prévoir les boissons suivantes :

- Bouteilles d'eau
- Coca
- Jus de fruit (ananas, orange)
- Perrier
- Bières blondes de qualité
- 1 bouteille de rhum type "Havana club".
- café, thé vert pour toute la journée

REPAS CHAUDS

Pas de régimes particuliers.

Une cuisine traditionnelle de qualité et un repas chaud constitué d'une entrée, d'un plat de résistance et d'un dessert. Il sera accompagné de vin en bouteille et d'eau minérales. Les spécialités locales seront les bienvenues, mais **pas de steak-frites et de pizzas.**

Dans le cas où vous ne pourriez pas nous fournir de repas chaud, il vous faudra prévoir l'équivalent de 15 € (Quinze Euros) par personne, à remettre au responsable du groupe au plus tard, à la fin de la balance.

5 – HEBERGEMENT

Le promoteur s'engage à fournir un bon hôtel, calme et proche du lieu du spectacle, au groupe et à son équipe. Le groupe ne devra jamais être obligé de libérer les chambres avant 12H00 le lendemain. Cet hôtel sera un **2 étoiles minimum**. Les chambres seront équipées de douche et WC (**pas de Formule 1 ou équivalent**). Les petits déjeuners seront complets, payés à l'avance et devront pouvoir être pris au moins jusqu'à 10H30.

- **Rooming List : 4 TWINS et 1 SINGLE**

6 - PARKING & ACCES

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner avec le contrat et la feuille de route un plan **d'accès au lieu de représentation et à l'hôtel clair et lisible.**

Dans le cas où il est possible de stationner sur le lieu de déchargement, il est souhaitable que cet emplacement soit libre à l'arrivée de l'artiste. Ce parking doit être gratuit.

Dans le cas où le stationnement ne peut dépasser la durée de déchargement, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir réserver une place de parking à proximité ou de demander les autorisations nécessaires auprès de la Mairie.

7- GUEST LIST : 6 invités

8- ENREGISTREMENT

Aucun moyen d'enregistrement audio ou vidéo ne sera admis dans la salle sans l'accord du groupe ou de son représentant, et ceci sous la responsabilité du promoteur.

9- CONTROLE DES ENTREES

Un point des pré-ventes devra être transmis au tourneur du groupe une semaine avant les entrées et les jours suivants. En cas de co-réalisation contractée, le représentant du groupe pourra avoir accès à la vente des billets sur place.

10- PASS

L'ensemble du groupe et son équipe devra pouvoir circuler librement sur le site toute la journée.

11- BACKSTAGE

Lorsque le groupe monte sur scène, personne, hormis votre personnel habilité et l'équipe technique du groupe, ne doit se trouver en coulisse.

12- SECURITE

Le promoteur veillera à ce qu'aucune bouteille en verre, ni objet ne pouvant servir de projectiles, ainsi qu'aucune arme ne soient introduits dans l'enceinte du concert.

13- MERCHANDISING

Le promoteur devra prévoir un emplacement éclairé et équipé à l'intérieur de la salle. (prévoir 1 table + tabouret).

14 – HORAIRES DE PASSAGE

Merci de prévoir un temps de passage de 1h15 à 1h45 minutes.

Pour les horaires de passage, merci de ne pas dépasser 1H00 du matin.